

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Les conditions météo toujours instables de ces derniers jours ont conduit à des cumuls de pluies encore une fois hétérogènes sur la région, avec des averses orageuses parfois très localisées.

Pluies du 22 au 27 mai

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône et Loire	2	52
Côte d'Or	12	39
Yonne	10	42
Nièvre	5	39
Franche-Comté	4	10

Prévisions du 28 mai au 03 juin

La semaine à venir s'annonce tout aussi perturbée, avec des averses localisées attendues sur le milieu de la semaine, et plus généralement sur la fin de semaine. Les températures restent assez peu élevées et peinent à remonter au niveau des valeurs de saison.

MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30	VENDREDI 31	SAMEDI 01	DIMANCHE 02
					
12° / 22°	14° / 22°	15° / 19°	13° / 20°	13° / 20°	14° / 22°
▲ 15 km/h	▼ 15 km/h	▲ 15 km/h	▼ 20 km/h	▼ 15 km/h	▼ 20 km/h

(Source MeteoFrance, ville de Mâcon, <https://meteofrance.com>)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VEGETATIFS

La pousse se montre assez hétérogène sur le vignoble, avec parfois l'apparition de 2 à 3 nouvelles feuilles sur la semaine, alors que certaines parcelles évoluent plus modérément (1 à 2 feuilles supplémentaires). Les toutes premières fleurs sont observées sur les secteurs les plus précoces (Maconnais Sud, Sud Côte Chalonnaise et Sud Jura). Actuellement, 2024 s'aligne sur le millésime 2023.

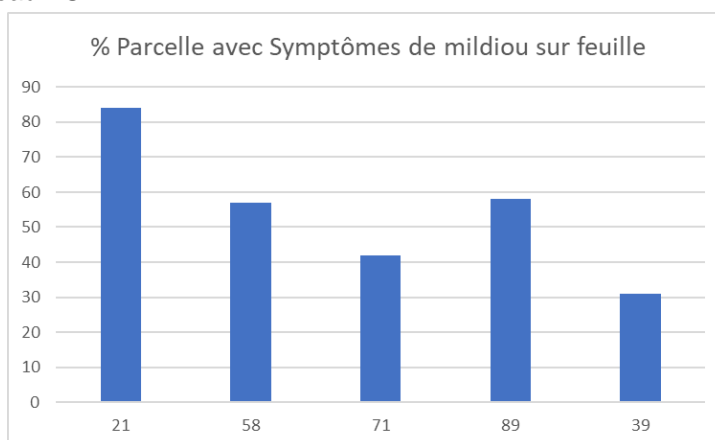
Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	7-8 feuilles étalées	12-13 feuilles étalées
Côte d'Or	8-9 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Yonne	4-5 feuilles étalées (reprise après la grêle)	12-13 feuilles étalées
Nièvre	10-11 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Franche-Comté	9-10 feuilles étalées (hors parcelles gelées)	11-12 feuilles étalées

MILDIOU

Situation :

244 observations ont été réalisées sur le réseau BSV.

On observe une évolution significative du mildiou avec, en tendance, une augmentation du nombre de parcelles concernées par la présence d'une ou plusieurs taches, le plus souvent sporulées. En moyenne, sur l'ensemble du réseau BSV Bourgogne Franche-Comté, la présence de mildiou est détectée dans près de 55 % des parcelles. Toutefois, une disparité est notée. Selon les départements on observe une certaine disparité (8 parcelles sur 10 avec des symptômes en Côte d'Or, contre 3 sur 10 dans le Jura).



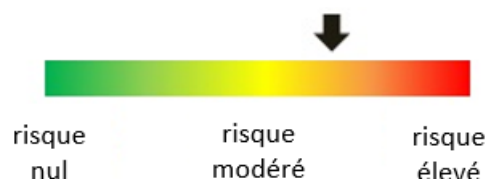
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Au sein des départements, la présence de symptômes est aussi hétérogène, en fonction des différents passages orageux, l'état sanitaire du début de campagne, et des éventuels défauts de protection.

Les symptômes sur inflorescence restent pour l'instant plus limités, essentiellement sur les parcelles présentant déjà des symptômes fréquents sur feuilles. Ces symptômes actuellement visibles actuellement sur inflorescences correspondent *a priori* aux pluies de début mai (4 au 7 mai). De nouveaux symptômes consécutifs aux pluies qui se sont produites vers la mi-mai (12 au 15 mai) pourraient apparaître dans les jours à venir, la durée d'incubation sur grappes étant généralement plus longue que sur feuilles.

Les pluies fréquentes qui se sont produites depuis la mi-mai sont susceptibles de donner lieu à de nouvelles sorties de symptômes sur feuilles sur la semaine à venir d'où l'importance de surveiller régulièrement son parcellaire.

Avec la présence de symptôme, souvent sporulés, et des conditions climatiques instables qui demeurent favorables au mildiou, le risque se maintient à un niveau qui peut être qualifié de **modéré à fort** sur la région avec une vigilance accrue sur les parcelles déjà concernées.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (**épamprage**) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

OÏDIUM

Situation

203 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

La situation a peu évolué sur la semaine écoulée. A la veille de la floraison, seules 14 parcelles, (soit 7 % des parcelles observées) présentent des symptômes sur feuilles. Dans la plupart des situations, ces parcelles présentent moins de 5 % de feuilles avec des taches.

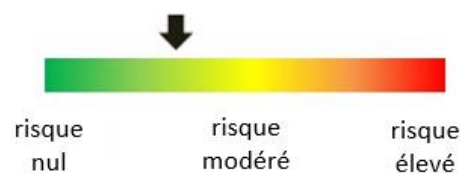
Les conditions météo restent identiques à celles de la semaine passée, avec une alternance de pluies plutôt défavorables au champignon et de journées plus ensoleillées où la maladie peut progresser.

A l'approche de la floraison, **la vigne entre dans une période de plus forte sensibilité.**

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

La fréquence des symptômes au vignoble reste relativement limitée à ce stade, et les conditions météorologiques orageuses annoncées pour cette semaine ne devraient dans l'ensemble pas être des plus favorables à l'Oïdium.

Le risque peut être considéré de **faible à modéré** selon le stade phénologique de la vigne pour tous les départements. En dehors du Jura, où il peut être qualifié de **modéré à fort**.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



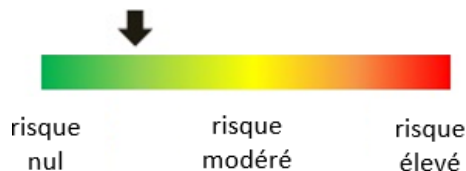
Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BLACK ROT

Les premiers symptômes de Black Rot ont été observés ce lundi sur feuille, sur différents secteurs du vignoble, à l'exception du Jura.

Dans la plupart des parcelles, la fréquence des ceps présentant des symptômes sur feuille est limitée à quelques % (1 à 5 %), mais dans de rares situations isolées, on observe jusqu'à 25% des ceps avec des symptômes.

Avec l'expression de ces nouveaux symptômes, le risque peut être considéré de **faible à modéré**.



Analyse de risque : compte tenu de l'absence de symptômes significatifs sur grappes depuis plusieurs années, excepté dans l'extrême Sud de la Saône-et-Loire, il n'y a pas lieu de prendre en considération le risque Black-Rot de manière spécifique et plus précocement que le risque Mildiou. Rappelons que la période de grande sensibilité des grappes au black-rot se situe de nouaison à début véraison.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

VERS DE GRAPPE

Situation : Le vol de 1^{ère} génération est maintenant terminé.

A l'approche de la floraison, il convient de compléter l'information donnée par les piégeages avec des observations de glomérules, sur les parcelles régulièrement concernées. Le comptage se fait sur 100 grappes, observées sur 20 pieds par parcelles (5 grappes x 20 ceps).

FLAVESCENCE DORÉE

Situation : Après l'arrêté préfectoral publié le vendredi 17 mai (RAA N°80), le message réglementaire concernant les traitements insecticides en Périmètre de Lutte Obligatoire sur la région est disponible [via ce lien](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/messages-reglementaires-2024-lutte-contre-la-cicadelle-de-la-flavescence-doree-a3215.html) (ou <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/messages-reglementaires-2024-lutte-contre-la-cicadelle-de-la-flavescence-doree-a3215.html>).

Pour accéder à la cartographie : [ICI](#)

INFO REGLEMENTATION / BIODIVERSITE

Abeilles : Depuis peu la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi désormais l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique en viticulture. La Note Nationale « Abeilles – Pollinisateurs – Des auxiliaires à préserver » apporte les précisions sur cet arrêté. (version numérique disponible sur [ce lien](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/notes-biodiversite-bsv-a3116.html), ou <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/notes-biodiversite-bsv-a3116.html>)

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le nouveau Bulletin de Santé du Végétal (BSV2.0). Elle rappelle le rôle des abeilles pour les végétaux, l'agriculture et le paysage, leur écologie, donne des éléments de protocole pour réaliser leur suivi et décrit les bonnes pratiques agricoles favorisant leur présence. Elle permet également d'effectuer un point sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 04 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*